

La médiation de l'outil

Le rapport de l'être humain à la nature n'est pas seulement médiatisé par le langage. Il l'est également par l'outil³. Ce dernier, autant que le langage et à égalité avec lui, conditionne la connaissance (les naturalistes savent bien en quoi des équipements comme les jumelles ou le microscope ont permis un approfondissement de la connaissance du vivant). Mais l'outil ne détermine pas seulement la connaissance. Dans la mesure où il permet une transformation du milieu, il conditionne plus largement l'ensemble des rapports de l'homme au vivant. C'est d'ailleurs l'occasion de rappeler que nos terrains d'enquête ne sont évidemment pas des lieux de nature sauvage et spontanée, mais des espaces aménagés. Comme cela est le cas beaucoup plus généralement dans nos régions, la « nature » y a été fabriquée au fil du temps, par la mise en œuvre de différentes techniques agricoles ou horticoles. Certes, dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts par les services des villes, une part plus grande est laissée désormais, dans certains espaces choisis, à la spontanéité végétale (Menozzi, 2007). Mais cette spontanéité (relative) ne se distingue justement comme telle que par rapport à d'autres pratiques beaucoup plus interventionnistes, ainsi que par rapport aux espaces minéralisés. Il s'agit dans tous les cas de nature composée ou recomposée, au sens de Mathevet (2004), dans laquelle l'analyse technique se marque par exemple par l'alternance d'espace bâtis et d'espaces verts, eux-mêmes distingués par différentes pratiques de gestion. Beaucoup de personnes interrogées tiennent d'ailleurs à cette alternance : « *Ce qu'on risquerait, c'est que la ville de Rennes se transforme en parc. Il faut qu'il y ait une différence : un espace parc, un espace ville* » (H, 16 ans). Dans la nature recomposée des ECN, l'usager se laisse le plus souvent conduire par les dispositifs techniques prévus par les aménageurs : cheminements,



J.-M. Le Bot



J.-M. Le Bot



J.-M. Le Bot

**La nature recomposée
(Les Gayeulles, Rennes)**

3 - Rappel : le mot « outil » ici est à prendre dans un sens un peu différent du sens habituel. Il désigne tout l'équipement des usagers des ECN, depuis les « outils » au sens habituel du terme, jusqu'aux vêtements, chaussures, moyens de transport, etc.



J.-M. Le Bot



J.-M. Le Bot

**Aire de jeux et allée
(La Gaudinière, Nantes)**



J.-M. Le Bot

**Banc
(Les Gayeulles, Rennes)**

aires de jeu, tables de pique-nique, bancs... L'état des allées y encourage ou non la circulation des poussettes et l'absence d'aménagements *ad hoc* peut en exclure complètement des personnes en fauteuil roulant⁴. Et l'équipement technique du promeneur vient ajouter une médiation supplémentaire. Certes, cet équipement technique est le plus souvent sommaire : vêtements, chaussures, vélo⁵... Mais il n'en médiatise pas moins la perception que le promeneur aura de l'environnement. C'est ainsi qu'un promeneur critique le matériau anciennement utilisé pour les allées d'un parc rennais : « *Ils avaient mis des cailloux sur les allées et ça fait mal aux pieds quand on marche. Mais maintenant c'est mieux, ils ont mis du sable* » (H, 45 ans). La vitesse du cavalier ou du vétériste, de son côté, fait que ces derniers ne verront pas ce que voit le piéton (Javelle, Kalaora et Decocq, 2006 ; Dalla Bernardina, 2010). Ainsi l'équipement technique tantôt éloigne, tantôt rapproche de la nature. Il faut encore ajouter que l'équipement technique ne fait pas que médiatiser la sensation ou le contact que le promeneur peut avoir avec la nature. Les promeneurs dans les ECN peuvent se faire techniciens de l'environnement, intervenant à leur mesure pour en prendre un certain contrôle. L'environnement devient alors réserve de matériaux tandis que toutes sortes de bricolages sont utilisées pour le modifier (Dalla Bernardina, 2010, p. 85). Nos enquêtes en donnent de nombreux exemples, depuis les classiques cueillettes de baies sauvages ou de champignons, en passant par la pêche, le nourrissage d'oiseaux, sans oublier les différentes interventions de désherbage manuel ou de taille [voir encadré page suivante]. ■

4 - Le Conseil général du Finistère a pris ce problème en compte dans la réflexion sur les aménagements permettant l'accès du public dans les espaces naturels sensibles (ENS) qui relèvent de sa responsabilité. De même, le nouveau sentier ouvert en 2009 au sud de la Réserve naturelle de Séné (Morbihan) prévoit un accès pour les personnes handicapées physiques (Le Bot, 2007).

5 - Marcel Mauss a souligné combien le port de chaussures modifie la position des pieds dans la marche et donc cette dernière elle-même (Mauss, 1936, p. 370). Mais le port des chaussures modifie bien évidemment aussi le contact avec le sol et donc les sensations transmises par la plante des pieds. C'est ce que nous dit une jeune fille qui vient au parc de Bréquigny (Rennes) non pour marcher mais pour se détendre : « d'ailleurs, je viens toujours en tongs, comme ça je marche pieds nus. Je sens l'herbe. J'aime la sensation, ça me chatouille » (F, 19 ans, Rennes).

Une végétation spontanée mieux acceptée

La question de l'outil amène à parler des interventions destinées à contrôler la présence de la flore et de la faune. De ce point de vue, notre enquête s'est plus spécialement intéressée au rapport des citadins à la flore spontanée. Traditionnellement, cette présence végétale dans la ville était strictement contrôlée. Ses débordements étaient contenus par l'intervention régulière des services techniques. Mais la nécessité de limiter les dépenses de fonctionnement autant que de personnel ainsi que la montée en puissance des valeurs écologiques ont conduit à l'adoption de nouvelles pratiques de gestion et d'aménagement de la nature urbaine. Il en résulte que la conception et la gestion différenciée des espaces verts par les services des jardins de nombreuses villes laissent désormais se développer une importante végétation spontanée. Tout un gradient de végétation a désormais sa place dans les villes : depuis celle des espaces horticoles qui, tel le jardin du Thabor à Rennes, continuent d'être gérés de façon très stricte, jusqu'aux pieds d'arbres ensauvagés qui voient croître et fleurir au printemps ce que certains appellent encore des « mauvaises herbes » (Menozzi, 2007). Dans quelle mesure ce nouveau paysage est-il perçu et accepté par les habitants ? C'est pour répondre à cette question qu'une partie des entretiens invitait les personnes interrogées à choisir une photographie de pied d'arbre parmi les trois qui leur étaient présentées, ainsi qu'à justifier ce choix [voir encadré page 12].

Une préférence pour le pied d'arbre C a été exprimée par 40 % des enquêtés, bien que ce pied d'arbre soit le moins courant car très contraignant en termes d'entretien. Seuls 19 % ont exprimé une préférence pour le pied d'arbre de la photo B. Il correspond à une demande de contrôle maximal des « mauvaises herbes », la présence de ces dernières étant alors perçue comme une forme de laisser-aller, voire d'abandon de la part des services municipaux, et associée à la notion de désordre urbain, invitation supposée aux incivilités. On retrouve très nettement cette inquiétude dans les propos des personnes qui rejettent la photo A :

« Je n'aime pas le A. [...] Parce que c'est différent les parcs, c'est pour se promener. Et en ville si on commence à laisser aller, après ça va se dégrader de plus en plus. Il faut entretenir les rues, sinon très vite, il va y avoir plein de papiers, de débris et la ville ne sera pas agréable. Et là sur cette photo, ce n'est pas des arbustes, c'est juste des

choses qu'on a laissé pousser... Une ville c'est une ville. On ne peut pas demander à une ville d'être la campagne et inversement. Il faut délimiter, je trouve ça très bien de sortir de la ville pour le parc et après de rentrer chez soi. Et pas forcément mélanger les deux. » (femme, 48 ans, employée, fille d'agriculteurs, les Gayeulles, Rennes)

« Le fait que toutes ces pelouses soient parfaitement entretenues de cette façon amène les visiteurs du parc à avoir un comportement honorable avec la nature et à ne pas déverser de débris. Je crois que cet équilibre serait rompu, perturbé par un certain laisser-aller des pelouses. [...] Et la A ça fait trop friches non contrôlées, des pousses aux pieds non maîtrisées et dans une ville c'est jamais bon de montrer aux habitants qu'il y a des secteurs non contrôlés. C'est un signe de désordre qui peut entraîner d'autres désordres : quand on voit ça, pourquoi on ne mettrait pas d'autres ordures ? Même si c'est pas défini ainsi ça reste une incitation au désordre, donc ça a proscrire. » (homme, 61 ans, ingénieur EDF retraité, origine rurale, Procé, Nantes)

« Je préfère la photo C ou B. La A, j'ai envie de désherber : cela ne me semble pas bien entretenu. Devant chez moi, il y a pas ça... C'est moche, je sais que c'est les nouvelles politiques où on n'utilise pas de phyto pour désherber, mais pour moi, c'est non, franchement non. Laisser ce pied d'arbre comme ça, vraiment je suis contre ! Si ils ne veulent pas utiliser de produit : OK, mais à ce moment-là, il faut au moins désherber et laisser des endroits attrayants. Ça, je ne trouve pas très attrayant : c'est sale, ça a tendance à attirer les chiens pour leurs besoins... non vraiment ! En ville, on peut faire mieux que ces herbes folles, ça fait trop sauvage, pas soigné. À la campagne oui, mais en ville non. » (femme, 45 ans, secrétaire, origine péri-urbaine, la Gaudinière, Nantes)

Mais ce rejet de la photo A n'est pas partagé par tout le monde. Bien au contraire, 35 % des personnes interrogées ont retenu la photo A comme exemple de pied d'arbre à privilégier dans le paysage urbain. Il nous semble y avoir là une tendance nouvelle. Ce choix de la photo A est plus fréquent à Rennes et à Nantes. À Angers, par contre, le choix se portait plus souvent vers les photos C et B. Peut-on en conclure que cette acceptation plus fréquente de la végétation spontanée en ville chez nos enquê-



Expliquer les nouvelles pratiques de gestion (Bréquigny, Rennes)

tés rennais et nantais est l'indice d'une acceptation des nouvelles normes en matière de gestion de la flore par les services techniques de ces villes, en lien avec leur « tournant environnemental » depuis une dizaine d'années ? Ce qui est certain, c'est que l'évolution vers le « zéro phyto » est plus avancée à Nantes et à Rennes, même si elle est aussi en cours à Angers (où le « zéro phyto » est attendu à l'horizon 2014). Ce qui est certain aussi, c'est qu'il a conduit *de facto* à faire plus fréquemment coexister dans le tissu urbain la flore ordinaire spontanée avec une flore plus horticole. Les citadins rennais et nantais ont ainsi dû se familiariser avec une nouvelle présence végétale. Ces évolutions environnementales ont été accompagnées de campagnes importantes de communication et d'information de la part des municipalités concernées, qui ont insisté sur les dangers de l'usage des produits phytosanitaires, qui ont diffusé un discours sur les raisons de protéger la biodiversité comme telle et qui ont cherché à faire évoluer des représentations souvent manichéennes d'une nature partagée entre espèces « bonnes » ou « mauvaises », « utiles » ou « nuisibles ». On peut donc faire l'hypothèse que les changements de pratiques des services tech-

niques associés à ces efforts importants d'information et de communication sont parvenus à « faire passer un message » qui se retrouve dans les réponses à nos questions.

« Ça fait deux ans que je pratique ce trajet et maintenant je vois qu'ils font des coupes dans les champs plus tardives, c'est super. [...] J'imagine qu'ils font ça pour l'engagement écologique. C'est un peu une tendance. Les services des villes doivent être un peu impliqués là-dessus et ça doit être en partie pour laisser vivre la flore et la faune plus longtemps. » (femme, 41 ans, graphiste, née à la campagne, la Gournerie, Nantes)

« Le B non. Le A c'est bien, mais c'est un peu trop sec. Mais ce n'est pas que c'est mal entretenu. J'aime voir de l'herbe autour des arbres. Je sais maintenant que la ville veut laisser la nature reprendre un peu possession. Ce qu'il faut par contre c'est laisser la nature aux pieds des arbres, mais que ça reste propre, que ça ne se transforme pas en poubelle. Donc il faut nettoyer autour. Il faut trouver l'équilibre. Mais c'est très bien, c'est important de laisser la nature en ville. » (femme, 63 ans, employée en retraite, origine urbaine, les Gayeulles, Rennes)

Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par d'autres entretiens que nous avons réalisés avec les responsables des services des parcs et jardins de ces villes. Alors qu'à Rennes en 2003 les modifications des méthodes d'entretien avaient donné lieu à des centaines de lettres de réclamation et de mécontentement, ce nombre s'est aujourd'hui largement réduit. C'est qu'entre temps tout un dispositif destiné à expliquer les raisons de ces changements a été mis en place.

Au final, les « mauvaises herbes » semblent mieux tolérées. Elles ne sont plus si « mauvaises » que cela. La végétation spontanée est progressivement acceptée comme quelque chose qui a sa place en ville. Elle n'est plus aussi systématiquement assimilée au désordre, au sale, à l'abandon. Pour autant, il n'est pas question de dire que le propre n'est plus une norme urbaine : il ordonne toujours les attentes des citadins. Seulement, progressivement, sa définition évolue : « propre » tend à devenir synonyme d'« écologique » et rime avec « environnement », « développement durable », « biodiversité » pour définir ce qu'est un espace de vie sain. Pour un nombre croissant de citadins, une ville « propre » est donc une ville qui répond aux valeurs écologiques contemporaines. Et la végétation spontanée en fait partie. ■

J.-M. Le Bot